

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 13

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Séminaire: «Nouvelles formes d'offres pour les architectes et les ingénieurs»

Prévue pour le 23 juin prochain à Lausanne, cette manifestation a été renvoyée au moment même où *In-génieurs et architectes suisses* du 27 mai dernier était mis sous presse. La nouvelle date sera communiquée très prochainement dans ces colonnes.

Les raisons de ce renvoi, décidé par le Comité central, méritent d'être évoquées ici. Arrivée au terme d'un effort considérable pour mettre à la disposition de ses membres et des maîtres d'ouvrage un outil nouveau, propre à améliorer grandement la compétitivité

des architectes et des ingénieurs ainsi que la collaboration avec leurs partenaires dans un environnement professionnel difficile, la SIA souhaite donner à la présentation de ce document un maximum d'audience. Les nouvelles formes d'offres marqueront une étape capitale vers la revalorisation de l'exercice libéral des professions d'architectes et d'ingénieurs indépendants.

Le temps disponible pour cette préparation ne permettait pas d'apporter tout le soin voulu à la dernière mise au point du document et à l'organisa-

tion de la conférence de presse destinée à informer tous les milieux concernés par les activités des architectes et des ingénieurs. L'investissement consenti par les artisans de la nouvelle formule mérite que soit garanti le succès de sa présentation.

Section Valais

Assemblée générale

L'assemblée de la section aura lieu le vendredi 12 juin, à 16 h, au Théâtre de Viège. Elle sera suivie d'une conférence de M. Jean-Daniel Rouiller, géologue cantonal:

«L'éboulement de Randa: causes et mesures de sécurité actuelles et futures.»

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Montana/VS	Maison du feu à Crans-Montana, CP	Architectes établis en Valais au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991; architectes d'origine valaisanne domiciliés en Suisse	29 juin 92 (15 févr. 92)	
La Punt-Chamues-ch, GR	Extension des bâtiments scolaires, CP	Architectes domiciliés ou établis en Engadine ou dans les vallées de Puschlav, Münster et Bergell au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 ainsi que tous les architectes bourgeois de La Punt-Chamues-ch	17 juillet 92	
Canton de Thurgovie	Extension de l'école de Kreuzlingen, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton de Thurgovie ou en ville de Constance, ou originaires du canton de Thurgovie	26 juillet 92 (24 avril 92)	
Commune de Chermignon/VS	Aménagement des cheminements piétonniers, du réseau routier et création du mobilier urbain du centre de Crans, CI	Architectes, urbanistes, et architectes-paysagistes établis en Valais et inscrits au registre cantonal; autres participants: conditions fournies sur demande par l'organisateur	11 août 92 (6 mai 92)	9/92 p. 188
Commune de Rarogne/VS	Ecole primaire et salle de gymnastique à Rarogne, CP	Architectes domiciliés ou établis en Valais au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 ou originaires du canton du Valais	24 août 92 (31 mars 92)	
Commune de Rümlang/ZH	Halle communale, Rümlang, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le district de Dielsdorf au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 ou originaires de Rümlang	14 sept. 92	
République fédérale allemande et Land de Berlin	Aménagement urbain du quartier de Spreebogen, Berlin, CI	Professionnels de l'aménagement du monde entier (architectes, paysagistes et urbanistes) autorisés à exercer dans leur pays	12 oct. 92 (dès le 12 juin 92)	10/92 p. 236

Département des travaux publics du Valais, Sion/VS	Centre d'entretien de l'autoroute, Sierre, CP	Architectes établis en Valais au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 et architectes valaisans établis en Suisse. Il doivent être inscrits au Registre valaisan des architectes ou au REG suisse A ou B, ou bien dipl. EPF, EAUG, ETS ou équivalent	6 nov. 92 (26 juin 92)	13/92 p. 276
Neste Corporation, Finlande	Forma Finlandia 3, concours international de design pour matières synthétiques	Professionnels du monde entier	15 déc. 92	

Nouveaux dans cette liste

Europar Suisse Fondation Geisendorf	Prix Geisendorf/Europar Suisse, HLM	Architectes, promoteurs et constructeurs de logements locatifs	31 août 92	
Commune de Cheseaux-sur-Lausanne/VD	Centre communal du «Grand Pré», CP	Architectes établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1991 et reconnus par le Conseil d'Etat	30 nov. 92	

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.
Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.

Centre de la Blécherette, bâtiment de la police de sûreté, Le Mont-sur-Lausanne

Résultats¹

- 1^{er} prix: Rodolphe Luscher
 2^e prix: Florence Kontoyanni, Lorenz Bräker
 3^e prix: Edouard Catella, Erich Hauenstein
 4^e prix: Bassel Fara, Olivier Fazan-Magi
 5^e prix: Jacques Richter
 6^e prix: Yves Henzelin

- 7^e prix: Chantal Scaler
 8^e prix: Claudine Lorenz
 9^e prix: Benoît Bosson, Pascal Duvillard

Comme il est hélas de tradition, les dates d'ouverture de l'exposition des projets nous sont parvenues trop tard pour être publiées en temps utile.

¹ Voir IAS N° 23 du 30 octobre 1991, p. B171

Sierre; Jimmy Delaloye, chef du Service des routes nationales, Sion; Laurent Chénu, architecte, Genève; Jean-Daniel Crettaz, architecte de la ville de Sierre; Patrick Devanthéry, architecte, Genève; Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, Lausanne; Hervé Lattion, chef du Service d'entretien de la N9, Charrat; Nicolas Moren, capitaine, police cantonale, Sion; Ulrich Schlup, ingénieur, OFR, Berne; Bernard Zurbuchen, architecte, Lausanne. Le jury dispose de 80 000 francs pour l'attribution de 5 à 7 prix ainsi que de 15 000 francs pour des achats.

Inscription (par écrit): Etat du Valais, Service des bâtiments, place St-Théodule, 1950 Sion, moyennant versement d'un dépôt de 400 fr. (remboursé aux auteurs admis au jugement) sur le CCP 19-12-6, Caisse d'Etat du Valais, rubrique N° 9201.30264.

Remise des projets: jusqu'au 6 novembre 1992.

Centre d'entretien de l'autoroute, Sierre

Ouverture

Organisé par le Département des travaux publics du Valais, en collaboration avec l'Office fédéral des routes et le Service cantonal des routes nationales (OFR), ce concours est ouvert aux architectes établis en Valais avant le 1^{er} janvier 1992 et aux archi-

tectes valaisans établis en Suisse, inscrits au Registre valaisan des architectes, au REG A ou B, diplômés EPF, EAUG ou ETS ou possédant une formation reconnue équivalente.

Jury: MM. Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion; Charles-Albert Antille, président de la municipalité de